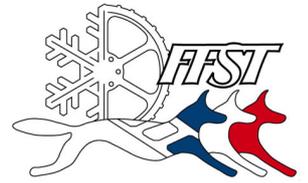




**CHAMPIONNAT DE FRANCE DES SPORTS
DE TRINEAU HORS NEIGE
Canicross - attelage 6 chiens**



**7 & 8 décembre 2013 - LAMOTTE-BEUVRON (41)
Organisé par le Fun Running Dog**

CATEGORIES :

Toutes les catégories seront courues (Canicross, VTT-Joering, trottinette 2 chiens, kart 4-6-8 chiens).

Les catégories avec un titre en jeu, sous réserve de rassembler un nombre règlementaire de compétiteurs (voir ci-après) seront :

- Canicross Junior 2 (17-20 ans), Senior, Vétéran avec les distinguos Messieurs et Dames sur 6,5 km environ
- Canicross Junior 1 (14-16 ans), sur 3 km environ
- Kart 6 chiens, sur 6,5 km environ

Seuls les détenteurs d'une licence FFST pourront être titrés.

Dans toutes les catégories, sauf en Canicross, un classement Pure-Race sera édité.

Rappel :

74.1.3.1 et 74.1.2.1 FFST : « *Sur les courses françaises, les coureurs des catégories vétéran ou junior (homme ou femme) sont d'office inscrits également dans la catégorie sénior.* »

Ainsi :

- Le titre sénior reviendra au temps scratch des catégories Canicross Junior 2, Senior et Vétéran, de même pour les catégories VTT-Joering Junior, Seniors et Vétéran.
- Les titres juniors et vétérans seront décernés comme d'habitude.

Des circuits plus réduits pour répondre aux Articles 56 à 59.6 des Procédures de Courses sont également prévus.

Afin de cadrer le niveau technique requis pour courir un championnat de France et éventuellement, de rester dans des limites raisonnables de participation, il est demandé aux clubs d'effectuer un travail d'encadrement de ses postulants.

Les catégories seront validées avec 5 concurrents au départ de la première manche en Seniors et Vétéran, Messieurs et Dames confondus, 3 pour les catégories Juniors.

Conformément à la décision prise en AG 2007 (modifiée à l'AG 2012), cette mesure n'est pas appliquée pour les catégories nordiques lors des Championnats de France mais les titres de Champion de France et Vice-champion de France dans ces catégories ne seront attribués que si la performance chronométrique du compétiteur est inférieure à 130 % du temps du 1er de la catégorie scratch.

Dans les jours qui suivent le délai d'inscription, tous les clubs seront informés **par email** des catégories invalidées au vu des inscriptions reçues. Les clubs ayant des compétiteurs inscrits dans des catégories non validées seront informés dans le même mail de la possibilité soit de modifier la catégorie du coureur impacté, soit annuler sa participation, soit confirmer la participation dans la catégorie qui sera alors courue sans titre en jeu. **Aucun coureur impacté ne sera prévenu personnellement par la fédération. Les clubs devront assumer de manière performante ce service. Pour des raisons de réactivité, les communications se feront uniquement par email.**

REGLEMENTS :

Les textes appliqués pendant cette épreuve seront ceux récemment publiés sur le site de la FFST dans le chapitre « La Réglementation ». Il est demandé aux clubs de faire en sorte que leurs équipes connaissent et répondent aux exigences nouvelles de ces textes.

Puisque le parcours s'y prête (de la même façon que pour les championnats de France de l'année dernière), les karts 3 roues seront exceptionnellement autorisés dans toutes les catégories sur cette compétition.

Rappel règlement fédéral :

« 77.2.3 Les karts de la catégorie 4 chiens peuvent être à trois ou quatre roues. Les karts à 4 roues devront être utilisés dans les catégories DR6 et DR8 sauf lorsqu'il est indiqué dans l'invitation que les karts à trois roues sont autorisés dans les catégories autres que 4 chiens. Le diamètre minimum des roues sera de 12 pouces (30 cm).

Tous les karts seront équipés avec :

77.2.3.1 Un frein efficace sur les roues arrière. Des freins sur les roues avant sont recommandés.

77.2.3.2 un frein blocable (frein à main)

77.2.3.3 Suffisamment de chaînes ou de câbles d'attache pour attacher des chiens à un point de dépose.

77.2.3.4 Le conducteur portera un casque homologué. Le port de gants est fortement recommandé.

75.2.3.5 Les pneus cloutés ne sont pas autorisés sur les karts.

77.2.4 Les poids minimum suivant sont recommandés pour les karts :

Catégorie 4 chiens : 25 kg

Catégorie 6 chiens : 35 kg

Catégorie 8 chiens : 45 kg

Indépendamment des poids minimum ci-dessus, les karts devront être construits de manière sûre, et adaptés au nombre de chiens, être stables et, dans la mesure du possible, garantir la sécurité des chiens et des conducteurs. »

Le directeur de course se réserve le droit d'interdire le départ à un compétiteur, s'il estime qu'il ne présente pas les garanties de sécurité suffisantes pour lui-même et ses chiens.

La reconnaissance du parcours sera autorisée avec un chien tenu en laisse, le vendredi 6 décembre de 14h à 17h uniquement.

INSCRIPTIONS

Les clubs inscrivent leurs équipes dès maintenant auprès de la Direction Financière : **Denis Chéoux 9 rue du Chêne Vert 33440 Ambarès-Lagrave** en joignant le formulaire rempli avec les coordonnées du capitaine d'équipe et un chèque global à l'ordre de la FFST pour toute l'Equipe et les repas additionnels.

Le prix de l'inscription est de **40 euros** y compris l'apéritif et le repas musher du samedi soir.

Et de **25 euros**, pour les jeunes jusqu'à 16 ans inclus, **inscrits dans les catégories Canicross et/ou VTT-joering.**

Les repas additionnels doivent être réservés en même temps au prix de :

· **16,50 €** pour les accompagnateurs âgés de 17 ans et plus, apéritif compris.

· **11,50 €** pour les enfants jusqu'à 16 ans inclus, apéritif compris.

Nos amis de la FFPTC et de la FSLC sont bienvenus et devront essayer de se constituer en 1 ou plusieurs équipes suivant leurs clubs ou affinités en suivant la procédure appliquée depuis plusieurs éditions maintenant.

Chaque équipe nommera à l'inscription un Capitaine d'Equipe chargé de la relation entre l'organisation et ses coureurs (remise des dossards, réclamations, participation aux réunions des capitaines d'Equipe obligatoires, modifications de programmes etc.)

Les **chip-lists** (téléchargeables sur le blog de la course) seront à remettre par le capitaine d'équipe à l'organisation, et la **fiche cyno-sanitaire** sera à fournir **OBLIGATOIREMENT** au contrôle vétérinaire.

LE DELAI IMPERATIF D'INSCRIPTION EST FIXE AU 22 NOVEMBRE 2013, CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI.

Nous demandons aux clubs d'inscrire leur équipe par catégories et ordre de notoriété. Si un filtrage s'avérait nécessaire, il se ferait par les fonds de listes d'inscription.

RENSEIGNEMENTS, PROGRAMMES, ADRESSES ET TELEPHONES UTILES

Vastes parkings, restauration et hébergement sur place : **chambres doubles (20 € la nuit) à réserver à l'inscription**, et à **régler sur place** à la remise des dossards)

Localisation GPS : 47°35'02.52"N 2°00'10.49"E

Infos complémentaires sur le blog de la course : <http://cf-lamotte-2013.skyrock.com/>

Merci de votre attention.